



NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET  
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

ERIC BESSON,  
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le vendredi 13 janvier 2012

N°400

## « Ambition Ecotech » : un nouveau cap pour l'économie verte

Alors que la compétition internationale sur les filières industrielles de l'environnement et de l'énergie s'intensifie, le développement d'une offre compétitive, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée est un objectif stratégique pour la France. C'est tout l'enjeu de la nouvelle feuille de route du Comité stratégique de filière pour les éco-industries (COSEI)<sup>1</sup>, présentée aujourd'hui par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique. Intitulé « Ambition Ecotech », ce programme recense 87 actions qui seront mises en œuvre dès 2012 pour favoriser le développement des filières des éco-industries.

« Ambition Ecotech » est le fruit du travail lancé lors du dernier COSEI de juillet. Les 87 mesures retenues s'articulent principalement autour de trois axes forts, que sont le soutien à l'innovation, le soutien à l'export, et l'accompagnement des PME vertes.

Parmi toutes ces mesures, certaines sont communes à toutes les filières industrielles vertes, telles que :

- le renouvellement de l'appel à projet éco-industries doté de 10 millions d'euros en l'orientant vers les PME ;
- l'identification des marchés les plus porteurs à l'international et l'aide à la structuration d'une offre française pour la ville durable (bâtiment, urbanisme, transports) ;
- la signature d'un pacte d'engagements des grands groupes d'ici fin 2012 pour renforcer leurs relations avec les PME, « Pacte PME Eco-industries » ;
- le soutien à l'organisation d'un trophée Achats durables pour mettre en valeur les usages exemplaires de clauses environnementales dans les marchés publics.

D'autres actions sont spécifiques à chaque filière, telles que :

- la création d'une fédération professionnelle du génie écologique ;
- la lutte contre les sites illégaux de recyclage et les trafics associés ;

---

<sup>1</sup> Rattaché à la Conférence nationale de l'industrie, le COSEI est un espace où les éco-industries et les pouvoirs publics travaillent de concert pour mettre en place un environnement juridique, réglementaire et budgétaire favorable au développement des filières industrielles stratégiques de l'économie verte : biomasse valorisation énergétique, biocarburants, énergies marines, éolien, énergies solaires, géothermie, captage stockage et valorisation du CO<sub>2</sub>, bâtiment à faible impact environnemental, véhicules décarbonnés, logistique, réseaux électriques intelligents, stockage d'énergie, recyclage et valorisation des déchets, biomasse valorisation des matériaux, eau, génie écologique, métrologie, optimisation des procédés industriels.



- l'élaboration d'une charte d'engagement pour une mutation de la filière du bâtiment promouvant les approches collectives, la performance environnementale et l'innovation dans les TPE-PME ;
- la mise en place d'un fonds de garantie à l'export pour les projets d'exploration géothermique d'ici la fin du 1er semestre 2012 ;
- la publication d'un guide méthodologique pour la réalisation d'études d'impact environnement des énergies marines renouvelables ;
- la mise en place de méthodes harmonisées de calcul des émissions de CO<sub>2</sub> lors d'une prestation de transport.

*« Cette feuille de route propose des actions concrètes à mettre en œuvre en faveur des éco-industries. Parce qu'elles proviennent du terrain et qu'elles répondent aux préoccupations directes des industriels, nous sommes convaincus que la somme des changements apportés générera un surcroît de compétitivité pour des entreprises souvent particulièrement dynamiques »,* ont déclaré Eric BESSON et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

**Contacts presse :**

Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET - Anne DORSEMAINE : 01 40 81 72 36  
Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13